



Annabelle GROUSSET,
Présidente de l' UNMSS
1 rue Massenet,
91860 Epinay sous Sénart
contact.unmss@gmail.com

Le 25/09/2023

Madame la Ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques,

Monsieur le Ministre de la Santé et de la Prévention,

Madame la Ministre déléguée auprès du Ministre de la Santé et de la Prévention, chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de Santé

Monsieur le Directeur général de la CNAMTS

L'Union Nationale des Maisons Sport Santé (UNMSS) que je préside regroupe et fédère à ce jour 100 Maisons Sport Santé, réparties sur tout le territoire métropolitain et ultramarin ; nous réunissons des MSS à statut public ou privé, portées par des associations, des établissements de santé, des maisons de santé pluridisciplinaires, des collectivités locales, des GIP... et avons pour missions de : *de représenter et de soutenir les MSS , de promouvoir leurs actions, leur réseau et leurs partenaires, mais aussi d'apporter l'expertise des MSS dans les parcours des usagers.*

Eu égard à ces missions, notre Union se réjouit des avancées nombreuses en matière de Sport Santé :

- la création et de le développement d'une Stratégie Sport Santé 2019-2024,
- la mise en œuvre du Réseau National des MSS,
- l'inscription des MSS au sein du code de santé publique, ainsi que le process de labellisation en cours qui va renforcer notre légitimité à agir
- la constitution récente de la commission Delandre, et les recommandations qui vous ont été transmises à ce titre
- l'annonce récente du Directeur de la CNAMTS de vouloir, à partir de 2024 et selon des modalités à définir, le remboursement de l'Activité Physique Adaptée pour certaines pathologies (cancer/diabète)

Malgré ces progrès significatifs, notre Union se questionne fortement sur la faisabilité et la mise en œuvre pérenne de ces politiques publiques transversales, que vous nous demandez de porter, sans réels moyens pour le faire.

En tant que Présidente de l'UNMSS j'entends ainsi l'inquiétude de 80% des MSS quant à leur grande précarité.

S'il nous semble profitable de bénéficier d'un éventuel réveil de la Nation à l'aube des grands événements sportifs internationaux qui jalonnent l'année à venir, il n'en reste pas moins que le changement de paradigme qui pousserait notre pays à avancer vers plus de prévention pour limiter le curatif n'est pas encore d'actualité pour tous les parents des MSS.

Les MSS sont théoriquement co-pilotées par les deux Ministères (sport et santé) mais, dans la réalité budgétaire, ne bénéficient que d'une modeste subvention de fonctionnement gérée par les sports et non la santé ; côté santé, seules des ARS volontaristes se sont engagées pour financer certaines de nos structures, renforçant qui plus est les inégalités entre territoires.

Nous partageons les objectifs ambitieux présentés par la Stratégie Nationale de Santé 2023-2033, et qui se traduisent nos nouvelles missions telles que définies au cahier des charges 2023 pour l'Habilitation au Code de santé.

Cependant, nous nous inquiétons de ne pas voir se développer, pour nos tutelles (Etat et Assurance Maladie) , le sentiment que ces MSS soient les acteurs de premier recours afin de mettre en œuvre ces missions ; à titre d'exemple, la mise en œuvre récente du programme *Mission Retrouve Ton Cap* pour les enfants en surpoids exclut de facto les MSS comme pilotes possibles du programme alors que certains d'entre elles ont développé une expertise pour ce public.

Annabelle GROUSSET, Présidente de l' UNMSS



Annabelle GROUSSET,
Présidente de l' UNMSS
1 rue Massenet,
91860 Epinay sous Sénart
contact.unmss@gmail.com

Dans un contexte où tous les acteurs (médecins prescripteurs, patients, associations sportives....) demandent tous une visibilité de l'offre sport santé sur leur territoire, il est essentiel que notre rôle pivot soit reconnu, notamment face à l'espoir proche du remboursement de l'APA annoncé pour certaines pathologies.

Plus de trois ans après le début du programme national des Maisons Sport Santé, il est nécessaire que les services de l' Etat, quelque soit leur niveau d'action et leur ministère d'appartenance et l'Assurance maladie, aient le réflexe d'associer les MSS aux demandes nombreuses et variées en matière de Sport Santé... C'est peut être le cas dans certains territoires mais cela reste encore trop anecdotique.

Au sein de ce réseau national des MSS, de nombreux acteurs créent du lien, un maillage territorial pluri-sectoriel, interministériel unique, illustrant la mise en œuvre de terrain d'une politique publique transversale en matière de prévention de santé publique.

Pour autant, la majorité des MSS sont dépendantes d'appels à projets annuels par définition non pérennes alors que les enjeux actuels de sédentarité, l'efficacité reconnue de l'APA pour les malades nécessitent un modèle économique sûr, ; seul ce modèle pérenne permettra un véritable impact sur la santé des Français et deviendra vertueux car source d'économies à moyen et long terme pour la solidarité nationale.

Les MSS doivent aussi construire et pérenniser des budgets de fonctionnement servant principalement à rémunérer les professionnels qui interviennent en leur sein. Comment sécuriser ces emplois , leur donner de l' attractivité et les rendre pérennes pour satisfaire aux exigences du cahier des charges imposé aux MSS ?

Comment attirer des Médecins et leur permettre de prescrire dans des conditions sécuritaires avec des orientations vers le bon professionnel de l' Activité Physique, celui qui correspond aux limitations et capacités du patient ?

Comment impliquer les Kinésithérapeutes dans une démarche responsable de passage de relais après leur intervention médicale nécessaire ?

Comment professionnaliser des interventions des Enseignants en APA (EAPA) quand ils n'ont pas de réelle reconnaissance de leur profession ?

Comment interpeller et former efficacement les éducateurs sportifs pour établir une filière au plus près du domicile des personnes ayant gagné en autonomie?

Comment attirer des patients, faire prendre conscience aux Français les plus éloignés des pratiques d' Activité Physique, de la nécessité de s'y atteler quand nous n'avons aucune visibilité et encore moins les moyens de communiquer sur nos projets et parcours ?

Si l' effet profitable de l' Activité Physique n'est plus à démontrer, grâce aux études cumulées depuis 40 ans, nous sommes dans l'attente de mesures opérationnelles afin de passer à l'action, et ce sur tout le territoire national..

Mesdames, Monsieur les Ministres, Monsieur le Directeur Général, l'UNMSS, vous sollicite afin d'officialiser le rôle interministériel des Maisons Sport Santé tant auprès de vos 2 Ministères mais également vis-à-vis du Ministère de l'Éducation, de la Recherche et de la CNAMTS.

Les Maisons Sport santé portent au quotidien des solutions qui ont déjà permis d'accueillir plus de 20 000 Français en 2022 ; c'est beaucoup mais trop peu par rapport aux millions de malades chroniques ou seniors fragiles que nous pourrions accompagner avec des moyens pérennes.,

Aussi, convaincue que vous saurez prendre en compte la mesure de ces enjeux, je sollicite auprès de vous, Mesdames et Monsieur les Ministres, M. le Directeur général, une audition conjointe Etat-Assurance maladie.